



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

office national

Question écrite n° 17983

Texte de la question

M. Olivier Dussopt souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, sur la baisse du budget de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC). À titre d'exemple, l'ONAC du département de l'Ardèche a subi une baisse de budget de 35 % pour l'année 2008. Les fédérations départementales d'anciens combattants et de victimes de guerre s'interrogent sur la pérennité de la mission de l'ONAC et s'inquiètent du manque de personnel entraînant un ralentissement dans le suivi des dossiers. Aussi, il lui demande dans quelle mesure le Gouvernement entend offrir à l'ONAC les moyens de son existence et de la réalisation de sa mission dans chaque département.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), engagée par le Président de la République en juillet 2007, le premier conseil de modernisation des politiques publiques a décidé, le 12 décembre dernier, la rationalisation de l'administration au service des anciens combattants en faisant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) un guichet unique à maillage départemental de la prestation de services aux anciens combattants. Le service rendu aux anciens combattants va se maintenir, s'améliorer, se simplifier, même si la rationalisation de ce service va amener la disparition progressive de la Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale (DSPRS), dont les directions interdépartementales sont des services déconcentrés. Les missions de cette direction seront transférées à d'autres organismes du ministère de la défense ou à des établissements publics sous tutelle, notamment l'ONAC. Les associations représentatives des anciens combattants sont associées à la mise en oeuvre de cette réforme et à l'évolution des structures. L'intégralité des missions sera donc maintenue, et la qualité du service rendu à l'utilisateur, notamment ancien combattant, garantie.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dussopt](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17983

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2008, page 1727

Réponse publiée le : 27 mai 2008, page 4420